



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 0643/CAB.MIN/MINES/01/2012 DU 29 OCT 2012
PORTANT AUTORISATION D'EXPORTATION DES PRODUITS MINIERES
AU PROFIT DE LA SOCIETE LOMAMINES SPRL**

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 81 et 82 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er}. B point 17 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres ;

Vu, tel que modifié et complété à ce jour, l'Arrêté Interministériel n° 0249/CAB.MIN/MINES/01/2010 et n° 042/CAB/MIN/FINANCES/2010 du 05 mai 2010 portant fixation des taux des taxes, droits et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Mines ;



Vu, tel que modifié et complété à ce jour, l'Arrêté Ministériel 3163/CAB.MIN/MINES/01/2007 du 11 août 2007 portant réglementation des activités de l'entité de traitement et de l'entité de transformation des substances minérales ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0546/CAB.MIN/MINES/01/2012 du 31 août 2012 portant agrément de la société **LOMAMINES SPRL** au titre d'entité de traitement de la Cassiterite Catégorie B, dans la Province du Katanga ;

Considérant la demande d'autorisation d'exportation des produits miniers introduite en date du 06 août 2012 par la société **LOMAMINES MILLS SPRL** ;

Sur avis favorable de la Direction des Mines ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

La société **LOMAMINES SPRL**, dont références ci-après :

- Siège social : 420, Avenue Kayemb Kaking à Lubumbashi Province du Katanga ;
- Numéro de Nouveau Registre du Commerce : 1681 / Lubumbashi ;
- Numéro d'Identification Nationale : 441/0740/ENKZI/2011
- Numéro Import-Export : MC/DIP/KAT/154/112/2012
- Numéro de Compte bancaire : TMB : 1230-0026564-00-681223

est autorisée à exporter les produits miniers ci-dessous définis et quantifiés :

- **1500** (cinq mille) **tonnes** de Concentrés d'Etain, soit 30 lots de 50 tonnes chacun.

Article 2 :

La société **LOMAMINES SPRL** est tenue de solliciter de la Direction des Mines ou de la Division Provinciale des Mines du Katanga, une attestation de transport pour le déplacement en dehors du périmètre des droits miniers ou des carrières de ces produits miniers en vertu desquels il a été extrait ou traité.